

# Meillonnas

Décembre  
2025



# SOMMAIRE



## / Informations municipales

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Le mot du maire .....               | 3  |
| Travaux boulangerie .....           | 4  |
| Éclairage public .....              | 4  |
| Réseau cuivre .....                 | 5  |
| Périmètre ABF .....                 | 5  |
| Véhicules services techniques ..... | 6  |
| Camping .....                       | 6  |
| Nettoyons la nature .....           | 7  |
| Archives communales .....           | 7  |
| P.L.U. ....                         | 8  |
| Repas des ainés .....               | 9  |
| Tennis Club, nouveau chalet .....   | 9  |
| Ecole de Meillonnas .....           | 10 |
| Cinéma .....                        | 11 |
| Priorité routière .....             | 11 |
| Grand Bourg Agglomération .....     | 12 |



## / Informations locales

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Les cousettes de Youvette ..... | 13 |
| Parade vénitienne .....         | 13 |
| Le calvaire de Sanciat .....    | 14 |
| Adil logement .....             | 14 |
| La M.A.S des Montaines .....    | 15 |
| ADAPA .....                     | 15 |

## / Vie associative

|  |       |
|--|-------|
| Les randonneurs de l'étoile du Revermont ..... | 18    |
| Don du sang .....                              | 18    |
| Cinéma rural itinérant .....                   | 19    |
| Club de l'amitié .....                         | 20    |
| Conscrits .....                                | 20    |
| C.A.F.É. ....                                  | 21    |
| AAPPMA Les Amis du Sevron .....                | 22    |
| L'Association paroissiale .....                | 22    |
| Sou des écoles .....                           | 23    |
| Plaine Revermont Foot .....                    | 23    |
| Le XV du clocher .....                         | 24    |
| Société de chasse .....                        | 24    |
| RECAM .....                                    | 25    |
| Foyer rural .....                              | 26    |
| Tennis .....                                   | 27    |
| Voie des colporteurs .....                     | 28-29 |

## / Courrier des lecteurs

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Le baron de Meillonnas ..... | 30-31 |
| RECAM - 8 mai 1945 .....     | 32    |

## / Infos pratiques

### Commission du bulletin :

Sandrine Bronner, Bernard Gallion, Nadine Groboz,  
Joëlle Penin, Aline Piotelat.

### Photos de couverture :

Anaïs C photographe, Yann Perrin, Angèle Caillat,  
Nadine Groboz.

Graphisme : Sarah Arnaud - [www.kazeine.com](http://www.kazeine.com)

Impression : AinPrim

## Le mot du maire



### Chers habitantes et habitants de Meillonnas,

Le mandat qui nous a été confié en 2020 touche déjà à son terme.

C'est avec un réel plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité qu'il reflète la vitalité de notre commune, de ses associations et de l'action municipale.

Dans un contexte national parfois tendu, maintenir un véritable « vivre ensemble » rassemblant toutes les générations est un défi quotidien. J'y crois profondément et nous y travaillons sans relâche. L'échelon communal demeure un maillon indispensable entre l'État et les citoyens. Notre mission est de contribuer au développement harmonieux de Meillonnas et de son territoire, au sein de Grand Bourg Agglomération, afin d'assurer à chacun un cadre de vie serein et épanouissant.

Les élus et les agents municipaux restent pleinement mobilisés pour mener à bien les projets en cours, en adaptant nos décisions aux évolutions de la situation nationale, afin de préserver votre sécurité et la qualité de vie qui caractérise Meillonnas. Notre ambition reste inchangée : poursuivre le travail engagé avec la même écoute, le même dialogue et la même disponibilité.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez notamment l'avancée des travaux de la nouvelle boulangerie, qui offrira à nos artisans des conditions de travail optimales et un point complet sur le Plan Local d'Urbanisme, après plusieurs années d'élaboration, son approbation définitive devrait intervenir début 2026.

Sur le plan du budget, les finances sont très solides, et le taux d'endettement en nette baisse.

Quant à la qualité de vie, elle s'appuie aussi sur la richesse de notre tissu associatif et sur l'engagement de nombreux bénévoles. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude et j'invite chacun d'entre vous à rejoindre, soutenir ou découvrir ces associations toujours créatives et dynamiques.

Aucun des progrès accomplis ces six dernières années n'aurait été possible sans le dévouement quotidien du personnel communal et des élus dont je salue ici l'implication sans faille.

Je souhaite également mettre à l'honneur notre CPI, dont la disponibilité et l'efficacité sont exemplaires, ainsi que nos apiculteurs qui interviennent tout au long de l'année pour éliminer les nids de frelons asiatiques. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

J'adresse enfin la bienvenue et une intégration réussie aux nouveaux habitants comme aux nouveau-nés, et j'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté ou traversent des moments difficiles en raison de la maladie. Je souhaite à leurs proches courage et réconfort.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux municipaux, exceptionnellement organisée le **vendredi 9 janvier 2026 à 18h30**, à la salle des fêtes.

**Jean-Pierre ARRAGON**



## Bientôt de nouvelles brioches gourmandes

Les travaux de rénovation de la nouvelle boulangerie avancent conformément à l'échéancier avec peu de retard. La réhabilitation d'un bâtiment aussi ancien soulève de nombreux défis techniques et architecturaux. En effet, la complexité de travailler sur une structure de plus de 700 ans, ayant subi de multiples modifications au fil des siècles, exige une approche méticuleuse afin de respecter à la fois les normes modernes et l'intégrité historique du bâtiment.

Il est crucial d'intégrer tous les aménagements techniques nécessaires, tels que le passage des câbles électriques, les conduites de chauffage et de ventilation, les panneaux isothermes et les groupes froids. Cela est une mission difficile si l'on veut maintenir l'authenticité de l'édifice et concilier l'héritage patrimonial.

Cependant, tous les corps de métiers ont relevé ce défi avec succès, bien encadré par notre jeune architecte en charge du projet, et avec le précieux soutien de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, qui nous assiste dans notre mission de maîtrise d'ouvrage.

Ce bâtiment comprendra 190 m<sup>2</sup> consacrés à la boulangerie au rez-de-chaussée, ainsi que deux appartements au premier étage, un T3 de 75m<sup>2</sup>, avec jardin donnant sur la rue des colombages et un T3 de 66 m<sup>2</sup> avec une grande terrasse surplombant le parc Balland.

Les deux logements seront loués par la commune.

Jean-Pierre ARRAGON



## Eclairage public « les Montaines »



Dans la continuité des travaux de création du chemin piétonnier rue du docteur Descos et de l'enfouissement des réseaux aériens électriques, téléphoniques et optiques réalisés en 2024, le conseil municipal a pris l'initiative louable d'améliorer la sécurité des piétons, notamment des collégiens, étudiants et résidents du centre de l'Adapei dans cette zone.

Située entre le chemin muletier et le carrefour en bas des Montaines, l'installation de quatre supports d'éclairage public LED contribue à la sécurité des usagers en balisant le cheminement piéton pour le rendre plus visible. En éclairant également les arrêts de cars et les passages piétons, cette initiative témoigne d'une attention particulière portée aux besoins des utilisateurs des transports en commun.

De plus, une réflexion est en cours concernant l'installation de petits plots bleus clignotants au sol, aux endroits des rétrécissements de voie et autour du carrefour des Montaines, dans le but d'améliorer encore la visibilité nocturne.

Jean-Pierre ARRAGON

## Fin du réseau cuivre

Tu... Tu... Tu... Allo, tu m'entends ???  
On a été coupé !!!

En effet, le 31 janvier 2027 marquera un tournant majeur avec l'arrêt programmé et définitif du réseau téléphonique en cuivre, propriété de l'opérateur historique.

Ce réseau qui a permis de communiquer depuis l'émergence de la téléphonie à la fin du XIX siècle pour d'abord « relier les hommes pour les hommes » pour reprendre le slogan du même opérateur, s'est progressivement modernisé pour offrir un accès à Internet via l'ADSL. Cependant, l'augmentation significative des débits a rendu ce type de support obsolète.

La transition vers la fibre optique représente désormais une avancée technologique essentielle, offrant des débits bien supérieurs et une connexion plus stable. Cette évolution concernera principalement les utilisateurs d'Internet, mais également ceux qui se contentent d'une ligne téléphonique classique.

Pour les derniers utilisateurs non connectés à la fibre, il vous faudra impérativement joindre au cours de cette année 2026, votre opérateur actuel ou un nouvel opérateur de votre choix qui se chargera des démarches nécessaires pour effectuer ce changement.

Renseignez-vous dès maintenant sur les offres disponibles basées sur la fibre.



**SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE**  
Anticiper la transition

Si vous souhaitez uniquement utiliser le téléphone sans Internet, il vous faudra passer à la fibre avec une box adaptée, à moins que le téléphone portable ne suffise à vos besoins. Il est crucial que chacun prenne des mesures rapidement pour éviter toute interruption de service.

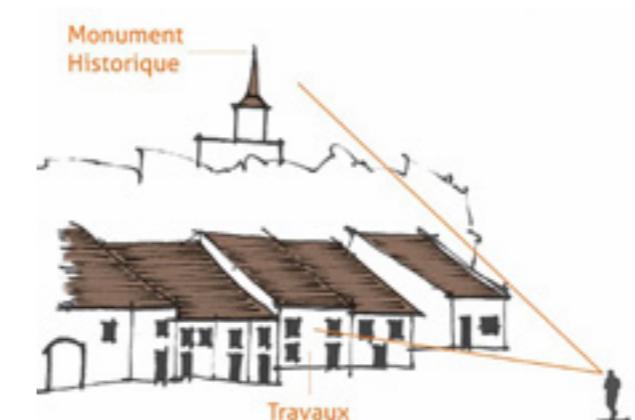
Ne tardez pas à prendre votre décision, car la mise en place d'offres de remplacement peut prendre plusieurs semaines, et les services responsables du réseau optique risquent d'être débordés par les demandes des retardataires.

Jean-Pierre ARRAGON

## Périmètre des ABF

La municipalité, dans le cadre du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Meillonnas, arrêté par délibération le 22 juillet 2025, a décidé de réévaluer le périmètre de servitude entourant l'église et le château, tous deux protégés en tant que monuments historiques. A cet effet, le conseil municipal en collaboration avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France), a étudié et finalisé un nouvel aménagement de ce périmètre.

Un périmètre ABF, comme son nom l'indique, désigne une zone entourant un ou plusieurs monuments classés, ou tout projet immobilier dans cette zone doit obtenir



l'approbation de l'ABF. Cela pour garantir que les nouveaux développements s'intègrent harmonieusement et contribuent à la conservation ou à la valorisation des monuments.

Actuellement, tout projet dans un rayon de 500 mètres autour d'un monument protégé nécessite l'approbation de l'ABF. Cette règle est toutefois complétée par la notion de co-visibilité, ce qui signifie que les projets soumis à une évaluation plus stricte sont ceux d'où le monument protégé est visible, ou inversement.

Si le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est approuvé, le principe des 500 mètres sera remplacé par un Périmètre Délimité des Abords (PDA), défini localement en collaboration avec les acteurs du territoire. Ainsi, au lieu d'un cercle parfait de 500 mètres autour de chaque bâtiment, le nouveau PDA prendra une forme irrégulière englobant les maisons présentant un caractère patrimonial fort, telles que celles en pierres apparentes ou à l'architecture remarquable.

L'objectif principal de cette démarche est d'adapter la protection du patrimoine aux réalités locales tout en simplifiant les démarches pour les projets n'ayant pas d'impact significatif sur le patrimoine.

Jean-Pierre ARRAGON

## Deux nouveaux véhicules pour renforcer les équipements des services techniques.

La commune a récemment pris l'initiative de moderniser son parc de véhicules utilitaires. En effet, afin de répondre aux besoins croissants de ses services techniques, la municipalité a décidé de remplacer un ancien camion benne et un tracteur, vétustes par deux nouveaux véhicules d'occasion.

Les nouveaux équipements, un camion benne Nissan et un tracteur Claas ont été choisis pour leur fiabilité et leur performance, ils permettront d'améliorer l'efficacité des opérations d'entretien des espaces publics. Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche proactive de la commune, visant à offrir des services de qualité tout en réduisant les coûts d'entretien liés à des véhicules vieillissants.

Vous les avez sûrement croisés sur nos chemins et nos routes !

**Nadine GROBOZ**



## CAMPING : Après une année bien remplie, Sophie et David rempilent...

Après avoir postulé à l'offre d'emploi proposée par la Mairie, et validé toutes les étapes du recrutement, Sophie KERIGUY rejoignait David VERGER, en novembre 2024, afin de partager avec lui la gestion du Camping Municipal « La Raza ».

Tous deux liés par un contrat d'un an, ont décidé de renouveler cette aventure pour notre plus grande satisfaction.

Merci à eux pour leur investissement.

Après quelques mois passés à entretenir le camping et préparer son ouverture le 15 avril dernier, nos deux

gérants n'ont pas ménager leurs efforts, en témoignent les multiples avis très positifs (4,6 sur 5 pour 212 avis visibles sur google) laissés par les nombreux touristes accueillis cette année (1 028 réservations en 2025 contre 860 en 2024).

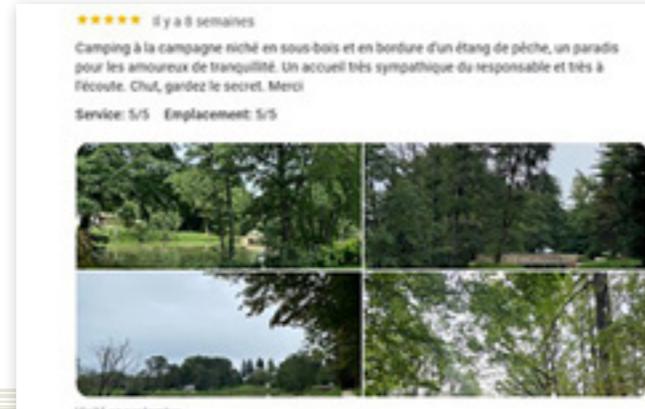
Pour information, plusieurs Food-Truck proposent de vous accueillir à proximité de la cabane de pêche, n'hésitez à venir les découvrir et passer un excellent moment au bord de l'Étang de la Raza. Nous vous invitons à consulter les réseaux de communication (Site Internet – Panneau Pocket – Facebook - ...) pour connaître leur planning.

**Bernard GALLION**

4,6 ★★★★ (212 avis)

Répondre à des avis

Recueillez plus d'avis



## Nettoyons la Nature 2025

Après une année blanche en 2024 (annulation de la matinée en dernière minute pour cause de très mauvais temps), une trentaine de « naturophiles » se sont réunis le samedi 27 septembre à 8h30 devant la Salle des Fêtes pour participer au nettoyage des abords des routes, des rues, des places, des Parc du Guétali et Parc Balland, .... Avant de partir arpenter les différents quartiers du village, un café accompagné d'un délicieux morceau de brioche gourmande dont Estelle et Quentin, nos artisans boulangers-pâtissiers, gardent précieusement le secret, a été partagé par l'ensemble des participants. Après avoir été dotés de gants, de sacs poubelles et d'une chasuble « Nettoyons la nature », les équipages s'en sont allés, sous le soleil de septembre, ramasser les détritus dont quelques indélicates personnes se sont délestées en traversant notre commune. Cette année, environ 30 kilos de déchets (en majorité des déchets plastiques, cartons ou cartonnettes mais également un peu de ferraille et de verre) ont été collectés, triés puis emmenés à la déchetterie.

Depuis la première édition en 2021, nous constatons une baisse importante de la collecte, nous ne pouvons que nous en féliciter. Aujourd'hui, bon nombre de marcheurs, du village ou d'ailleurs, contribue à ce nettoyage à l'occasion de randonnées sur nos routes et chemins. Nous les en remercions vivement.

Peut-être qu'un jour prochain, parce que chacun respectera davantage la nature, cette matinée s'appellera « Découvrons la Nature ». Nous pourrons alors arpenter les chemins et sentiers, sans sac poubelle, ni chasuble, à la découverte des merveilles que nous offre notre village.

**Bernard GALLION**



## Archives communales de Meillonnas



En 2022 la commune fait appel au Centre de gestion de l'Ain pour le classement de leurs archives, alors dispersées en plusieurs sites et dont les conditions de conservation n'étaient pas optimales.

Après un premier diagnostic, le projet fait état de plus de 160 mètres linéaires à traiter dont quelques archives d'Ancien Régime et toutes les archives depuis la création de la commune en 1790. Les archives comprennent également le fond de l'ancienne commune de Sanciat et

quelques pièces du fond de la famille Marron de Meillonnas, notamment des extraits de minutes de notaires portant sur la gestion des biens.

Le financement des travaux s'est fait avec la participation du conseil départemental à hauteur de 45% du coût de la mission, le restant étant à charge de la commune.

Les travaux de classement se sont étalés sur trois ans. Une première intervention a eu lieu en 2023 pour procéder à des éliminations sommaires, étudier les possibilités d'aménagement des locaux et pour lancer les travaux de diagnostic amiante des locaux de stockage, qui auraient pu toucher les archives. Les tests n'ayant pas relevé de poussières d'amiante, les travaux ont pu être lancés pour la première phase de classement, qui s'est déroulée d'août à novembre



2024 et a été dédié aux archives contemporaines. La deuxième phase, consacrée aux archives anciennes et modernes s'est déroulée d'août à octobre 2025.

Parmi les belles découvertes, une copie en latin de la charte de franchises de la commune de Sanciat, de 1356, octroyée par Amédée VI de Savoie mais aussi le règlement du jeu du papagay de Meillonnas, jeu médiéval très populaire et consistant à tirer à l'arbalète sur une cible en bois représentant un oiseau. En outre, la commune conserve le plan scénographique de 1801, classé monument historique en 2010.

Suite aux travaux réalisées, 55 ml d'archives ont été éliminés. Aujourd'hui le fonds classé est entièrement inventorié, améliorant l'accès aux documents administratifs pour la gestion de la collectivité mais aussi rendant aux habitants et curieux d'Histoire un outil pour la recherche sur l'histoire de Meillonnas. Pour faciliter la connaissance du travail entrepris, l'inventaire, ainsi qu'une notice descriptive du fonds, seront publiés sur le portail [www.archives-communales-ain.fr](http://www.archives-communales-ain.fr).

**Joris RUBIO**

## Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Meillonnas prépare son avenir



La commune a engagé depuis 2021 la révision complète de son PLU. Ce document, qui fixe les règles d'aménagement et de construction sur l'ensemble du territoire, n'avait pas été mis à jour depuis 2012.

L'objectif général étant d'orienter le développement de la commune à horizon 2035, en cohérence avec les documents de planification supra-communaux le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) et dans le respect de la loi Climat et résilience du 22 août 2021 .

Cette loi a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Ce PLU doit permettre à Meillonnas de préparer son avenir tout en préservant son identité.

### Les objectifs principaux de cette révision

- Maîtriser l'urbanisation : construire de manière raisonnée, sans consommer inutilement les terres agricoles
- Préserver notre cadre de vie : valoriser le patrimoine et le paysage rural.
- Répondre aux besoins en logement : favoriser la mixité et l'accueil de nouvelles familles.
- Soutenir l'activité économique et agricole : maintenir un tissu local vivant.
- Agir pour l'environnement : gérer durablement l'eau et les sols.

### Les grandes étapes

- Diagnostic : analyse du territoire et de ses besoins.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : les grandes orientations pour l'avenir de Meillonnas
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : délimitation des zones constructibles, agricoles ou naturelles, et définition des règles applicables.
- Arrêt du projet de révision : validé par arrêté municipal du 24 octobre 2025,
- Consultation des Personnes Publiques Associées.
- Enquête publique (du 15 novembre au 15 décembre 2025) : moment clé de concertation avec les habitants.
- Après instruction, approbation du nouveau PLU par le Conseil municipal.

### Ce que cela change pour les habitants

- Des règles d'urbanisme actualisées, selon le nouveau zonage, pour les projets de construction, extension ou usage des sols.
- Une plus grande sécurité juridique : les documents seront compatibles avec les normes en vigueur et les schémas d'aménagement régionaux.

### Comment se tenir informé

- Le dossier complet est consultable en mairie de Meillonnas, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Il est également disponible en ligne sur le site de la mairie.

Joëlle PENIN

## Repas des aînés : Un moment festif et convivial

Le dimanche 16 novembre, la municipalité a organisé le repas des aînés qui a rassemblé 82 invités à la salle des fêtes, créant une atmosphère sympathique et conviviale. Cet événement, très attendu par les seniors de la commune, a été l'occasion de partager un moment de camaraderie autour d'un bon repas.

Ce repas, préparé et servi avec soin par l'Auberge du Revermont, a été particulièrement apprécié des participants. Les plats savoureux et raffinés ont ravi tous les participants, permettant à chacun de se régaler dans une ambiance festive.



Pour animer cette journée, Eric Trincéa a apporté une touche de gaieté et de bonne humeur à l'événement. Les convives n'ont pas hésité à faire tourner les serviettes sur la chanson de Patrick Sébastien.

Madame Soret et Monsieur Montrade, doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur par M le Maire qui leur a remis une boîte de chocolat.

Une pièce de faïence offerte par Madame Reverdieu a été tirée au sort, apportant une touche de suspense à l'événement. C'est Madame Gisèle Bourreau qui a eu la chance de remporter ce joli lot, suscitant applaudissements et sourires.

Cet événement, au-delà de la convivialité qu'il a instaurée, témoigne de l'engagement de la municipalité envers ses aînés, en leur offrant des moments de partage et de joie. Tous les convives sont repartis, content de leur après-midi, impatients de se retrouver pour le prochain repas des aînés.

Nadine GROBOZ



## Un nouveau chalet « club house » pour le tennis !

Début octobre, alors que le bâtiment vient tout juste de sortir de terre, les bénévoles s'activent déjà à le lasurer. Les travaux d'électricité et de plomberie touchent à leur fin, et la cuisine sera prochainement installée par les membres du club.

Attendu depuis longtemps, ce chalet offrira enfin un espace moderne et convivial pour accueillir les équipes adverses ainsi que les adhérents dans des conditions optimales.

Son ouverture est prévue pour le début de l'année 2026.

Fabrice CHIVAL



## École de Meillonnas

### Devoir de mémoire...

C'est devant une assemblée nombreuse venue à la cérémonie du 8 mai que les enfants de Meillonnas de 2025 ont lu les témoignages des enfants de Meillonnas de 1945, et plus précisément, leurs souvenirs de la journée du 8 mai 1945 à Meillonnas mais aussi à Bourg-en-Bresse, jour d'armistice et de délivrance.

Un grand merci à Françoise Doucet et à Andrée Taponard qui ont transmis ces récits à l'école. Bien sûr, les élèves du CE2 au CM2, guidés par leurs enseignantes, s'en sont emparés pour lire et vivre l'Histoire de leur village. Il s'agissait là d'une belle façon de commémorer le 80ème anniversaire de la libération.



L'association RECAM avait déjà associé l'école à son Assemblée Générale de novembre 2024 au cours de laquelle des élèves avaient lu des témoignages de la libération de Meillonnas en 1944.

L'école remercie l'association mais aussi les familles et les élèves qui s'investissent pour faire vivre l'Histoire. « L'histoire est comme le soleil, un flambeau allumé pour tout le monde » (Benjamin Constant).

## Travaux école

La salle de sieste ne pouvant accueillir tous les enfants de la maternelle, la municipalité a alors examiné une solution durable. L'acquisition de cinq lits surélevés a été validée par les Atsem et les enseignants.

Ces petits lits d'une hauteur de 60 centimètres permettent d'augmenter la capacité d'accueil en toute sécurité.

A la demande des parents, des cloisons séparatives ont également été installées dans les toilettes des maternelles ainsi qu'un WC spécifique pour les petits de la garderie.



## Cantine



Le nombre de repas a connu une augmentation constante ces dernières années. Avec près de cent repas préparés chaque jour, sur place, par Barbara, il a été nécessaire d'investir dans du nouveau matériel. L'an passé, une cellule de refroidissement et une épulseuse ont été achetées, et cette année une étuve chaude a été ajoutée.

Nous sommes ravis d'accueillir Anne Claire Ancel, qui a rejoint l'équipe de la cantine en septembre en remplacement de Mélissa. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sandrine BRONNER



## Meillonnas : Un Nouvel Écran pour le Cinéma Rural

La commune de Meillonnas a fait l'acquisition d'un nouvel écran pour son cinéma rural. Ce nouvel équipement, mesurant 5.90m x 3.40m plus grand et plus performant, offre une excellente qualité d'image. Il est doté de technologies modernes et permet une projection de films plus immersive et attrayante.

Depuis plusieurs années, le cinéma rural est un lieu convivial, rassemblant de plus en plus d'amateurs de cinéma et l'ancienne installation ne répondait plus aux attentes actuelles en matière de technologie et de confort visuel, c'est ce qui a convaincu la commune à investir dans cet achat. L'ancien écran de 4m x 3m a été revendu à la commune de Confrançon.



Le cinéma rural de Meillonnas continuera d'être un lieu de rencontre et d'échange, où chacun pourra apprécier des films dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Nadine GROBOZ

## ATTENTION ça roule !!!

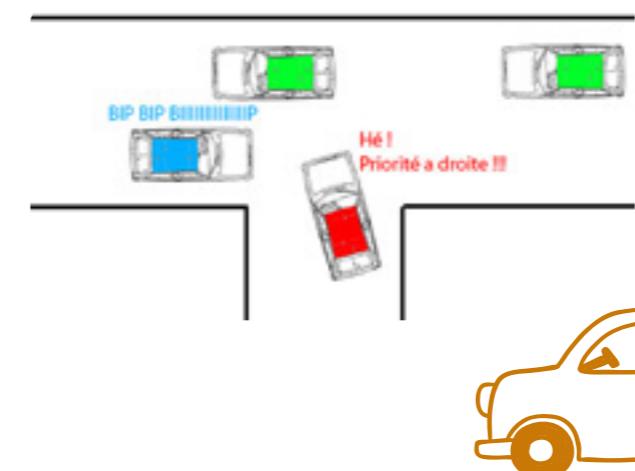
### « Je grille la priorité mais c'est lui qui paie » : cette règle méconnue du Code de la route piège des milliers de conducteurs.

Le code de la route et ses subtilités s'appliquent lorsque nous circulons dans Meillonnas. Chaque conducteur connaît la règle de la priorité à droite que nous appliquons tous sans réserve.

#### Mais connaissez-vous l'article R415-1 du code de la route traitant de l'abus de priorité ?

Cet article stipule : «Tout conducteur s'approchant d'une intersection de routes doit vérifier que la chaussée qu'il va croiser est libre, circuler à allure d'autant plus modérée que les conditions de visibilité sont moins bonnes et, en cas de nécessité, annoncer son approche.»

**Imaginez la scène :** vous arrivez à un carrefour, un rapide coup d'œil à droite, un autre à gauche... vous vous engagez. Soudain, un véhicule surgit de votre droite, et vous percutez violemment. Dans 99 % des cas, vous serez considéré comme coupable : vous n'avez pas



respecté la priorité à droite. Mais attention... ce n'est pas toujours le cas.

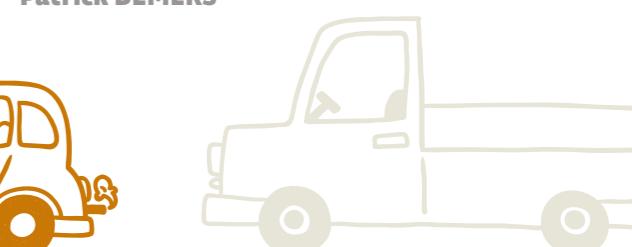
En droit routier, il existe une notion encore mal comprise : l'abus de priorité. Oui, même si vous êtes dans votre bon droit, (ou de l'autre côté, tout dépend de votre position) vous pouvez être sanctionné si vous exercez cette priorité de manière déraisonnable.

C'est ce qu'a découvert un automobiliste récemment impliqué dans une collision avec un autre véhicule. Sur le papier, il était en droit : la voiture venait de sa gauche, il était donc prioritaire. Cependant sur la route, le Code de la route impose également un principe fondamental : adapter sa vitesse et sa conduite pour éviter tout danger, même lorsque qu'on a la priorité.

Ainsi, le conducteur prioritaire ne devait pas s'engager dans l'intersection à pleine vitesse, surtout lorsque la présence d'un autre véhicule était évidente. En ne ralentissant pas suffisamment pour éviter un accident, il a commis un abus de priorité, ce qui peut entraîner des sanctions, même s'il était théoriquement en droit.

Rester vigilant et prudent est essentiel pour assurer la sécurité de tous sur la route !

Patrick DEMERS





## Rénovation des logements : l'Agglo accompagne vos travaux

Vous réalisez des travaux dans votre logement ? Un logement que vous occupez ou louez ? Grand Bourg Agglomération est à vos côtés pour vous conseiller. Les conseillers de l'espace conseil France Rénov' Mon Cap Energie vous accompagnent dans la définition du programme de travaux et vous informent sur les aides financières possibles. L'information est gratuite et indépendante.

L'Agglomération est également agréée Mon Accompagnateur Rénov'. Elle accompagne les propriétaires pour des rénovations énergétiques d'ampleur dans le cadre du dispositif MaPrimeRénov' parcours accompagné.

### Des travaux prévus ?

Le bon réflexe avant d'initier le projet : contacter l'espace conseil France Rénov' Mon Cap Energie au 04 74 45 16 49 ou par mail à moncapenergie@grandbourg.fr.

### Des exemples de projets

- ✓ Isolation : murs, toitures, plancher bas, remplacement des menuiseries
- ✓ Remplacement d'un système de chauffage, production d'eau chaude ou de ventilation
- ✓ Installations de dispositifs à énergies renouvelables



## Collecte des emballages en bacs : des résultats positifs

En 2024, Grand Bourg Agglomération a modifié sa manière de collecter les emballages, en proposant une collecte en bacs à l'ensemble des habitants. Elle a ainsi fourni gratuitement un bac jaune pour chaque foyer, afin de faciliter le geste de tri. 55 000 bacs ont été distribués aux habitants des 70 communes concernées. Coût de l'investissement pour l'Agglomération : 2,8 millions d'euros.

### Cette évolution majeure avait plusieurs objectifs :

- ✓ Favoriser le tri
- ✓ Améliorer le service aux habitants
- ✓ Améliorer les conditions de travail des agents de collecte



Après une année de fonctionnement, les résultats sont positifs :

- ✓ Le volume d'emballages et papiers collectés a augmenté de 39%
- ✓ Les tonnages d'ordures ménagères ont été réduits de 16%

L'accompagnement des habitants se poursuit avec des actions de sensibilisation menées toute l'année pour améliorer la qualité du tri. Quelques rappels restent utiles : les déchets sont à déposer en vrac dans les bacs, et non emboîtés.



## Les cousettes de Youyette

Derrière chaque création colorée se cache une passion profonde pour le fait main, les belles matières et les petites attentions qui donnent à chaque pièce son caractère unique. C'est dans cet esprit qu'est née Les Cousettes de Youyette, une entreprise artisanale de Meillonnas, qui a ouvert ses portes le 20 novembre.

« Je suis Aurélie Malet, créatrice installée ici dans notre superbe village. Je réalise pour vous des vêtements sur-mesure, des pièces issues de l'upcycling, de la customisation, ainsi que des accessoires et de la décoration d'intérieur. Chaque création est entièrement faite main dans l'Ain, avec soin, créativité et amour du détail. Mon envie : vous proposer des pièces uniques, vivantes, qui reflètent votre style et apportent ce petit supplément d'âme que seule la création artisanale peut offrir. »

**Entreprise basée à Meillonnas**

**Mail : lescousettesdeyouyette@gmail.com**

**Téléphone : 06 86 17 98 23**

**Retrouvez-moi sur Facebook & Instagram : Les Cousettes de Youyette**

Parce que chez moi, de fil en aiguille, les couleurs prennent vie.

**Aurélie MALET**



## Parade Vénitienne



Les 13 et 14 septembre 2025, Meillonnas a vécu un véritable voyage hors du temps. Pour la troisième édition de sa parade vénitienne, les ruelles du village se sont transformées en décor de rêve où masques et dentelles ont ébloui petits et grands. Organisé par Aurélie Malet et Yann Perrin, en partenariat avec le Café de Meillonnas et l'association Les Rêveries Vénitiennes, l'événement a bénéficié du soutien de la mairie, permettant un week-end parfaitement orchestré, malgré quelques averses. Les costumés vénitiens ont déambulé dans les rues avant de se présenter sur le podium, sous les applaudissements d'un public conquis.

« J'en ai eu les larmes aux yeux, c'était magique », confie une visiteuse émue.

Autour du défilé, un marché artisanal vénitien et un stand d'animation pour enfants ont complété ce moment d'évasion. Malgré la pluie, près de 3 000 visiteurs ont répondu présents pour admirer ce spectacle unique. Désormais, la parade vénitienne de Meillonnas deviendra un rendez-vous biennal, chaque année impaire. Il faudra donc patienter jusqu'en 2027 pour retrouver cette parenthèse poétique venue tout droit de Venise.

**Aurélie MALET**



## Le Calvaire de Sanciat se refait une beauté...

La Mairie alertée par l'Association RECAM sur l'état dégradé du calvaire de Sanciat a fait réaliser des travaux par une entreprise spécialisée. Ce chantier a également concerné deux fontaines du XIXème siècle.

A l'issue de cette restauration les habitants du hameau découvrent le calvaire tel qu'il a dû être lors de son installation. Ils partagent par-delà le temps, sans doute la même émotion que celle ressentie par les habitants de l'époque, viticulteurs, laboureurs...

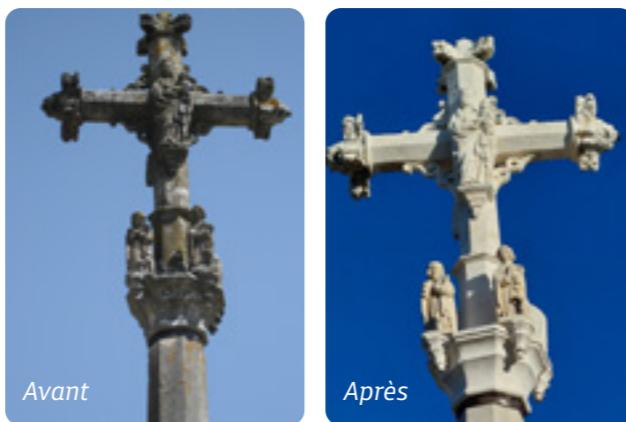
De nombreuses questions sont sans réponse ; qui est le commanditaire ? qui l'a réalisé ? à quelle époque ?

Des origines de ce calvaire gothique, quasi contemporain du Monastère Royal de Brou, nous ne savons rien. Paul CATTIN, dans son étude « Mille ans d'art religieux dans l'Ain » écrit que l'on peut le dater de la fin du XVème siècle.

Les restaurateurs ont évoqué des sculptures de grande qualité : expression du visage du Christ, drapés des vêtements des différents personnages, attributs des évangélistes situés au pied de la croix. Ils ont également remarqué la qualité de la pierre qui constitue le haut fût octogonal sur lequel repose la croix.

Il aurait donc plus de 500 ans ! il a traversé les siècles sans trop de dommage. A la Révolution les habitants du hameau l'ont protégé en le cachant sous un tas de fagots (Meillonnas à la recherche de son passé page 126).

A une période indéterminée le Christ a perdu une jambe et Saint Marc sa tête. La rumeur publique, dit que des petits garnements aidés d'un lance-pierre seraient à



l'origine de ces dégradations !

Au fil du temps son socle, composé de plusieurs marches, a accueilli plusieurs générations des familles du hameau venus s'asseoir là pour jouer ou échanger les nouvelles.

Le fleurissement toujours très réussi a fait l'objet en 1986 d'une récompense, hors concours, décernée par l'Association Touristique du Revermont.

Sanciat est fier de son patrimoine calvaire, fontaines et lavoir. Les maisons anciennes ont été progressivement restaurées, quelques nouvelles constructions sont apparues, la population rajeunit et manifeste de l'intérêt pour ce riche passé, un héritage dont il faut prendre soin.

**Marie Françoise DOUCET**

## Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que les **aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de 9 h à 17 heures.



**ADIL de l'Ain**  
34 rue du Général Delestrait,  
01 000 Bourg en Bresse  
Tel : 04.74.21.82.77  
Mail : adil@adil01.fr  
Site internet : adil01.org

## La MAS Les Montaines a fêté ses 30 ans !

Le 12 septembre 2025, la Maison d'Accueil Spécialisée Les Montaines, établissement de l'ADAPEI de l'Ain, a célébré ses 30 ans d'existence à Meillonnas.

Entourée de ses résidents, de leurs familles, des professionnels, des partenaires et des élus, la maison a vécu une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.



Après les discours, notamment ceux des professionnels retraçant les souvenirs partagés depuis 30 ans, un arbre a été planté dans le parc de l'établissement, symbole vivant de continuité, de croissance et d'espérance pour les années à venir.

L'après-midi s'est poursuivi dans la douceur et la gourmandise autour d'un magnifique gâteau d'anniversaire confectionné par la pâtisserie de Meillonnas, partagé dans la joie et la bonne humeur.

### Une histoire ancrée à Meillonnas

L'aventure de la MAS Les Montaines naît dans les années 1980-1990, d'une belle rencontre entre la commune de Meillonnas, désireuse d'accueillir une structure médico-sociale, et l'ADAPEI de l'Ain, qui souhaitait répondre aux besoins croissants d'accueil pour les adultes en situation de handicap.



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :  
04 74 45 51 70  
ou rendez-vous directement sur notre site internet :  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

### NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide et soins à domicile**
- Portage de repas
- Téléassistance
- Aide aux proches aidants
- Aide à la fonction d'employeur
- Prévention
- Alternatives au domicile
- Transport accompagné





## Les Randonneurs de l'Etoile du Revermont

L'association a été encore très active cette saison avec ses 277 adhérents.

Les sorties proposées en demi-journée ont lieu : lundi (**Contemplatifs**), mercredi (**Marcheur et Rapide**), jeudi (**Marche Nordique**), vendredi (**Marcheur et Presque Rapide**).

Les sorties du dimanche se déroulent sur la journée.

**Les 9 séjours proposés en 2025 ont permis de découvrir les régions suivantes :**

- ✓ Cévennes, Hyères, Massif Chaillol, Samoëns, Vanoise, Chartreuse, Auvergne, Hautes-Pyrénées, Périgord Noir.
- ✓ La visite par l'AGEK de la grotte de Corveissiat et la visite guidée du Château de Treffort par son propriétaire, ont eu lieu au printemps.

11 séjours sont programmés pour 2026 : Raquettes sur le Retord, Marseille et les Calanques, Massif du Pilat, Charente-Maritime, Ardèche-Vallée de l'Eyrieux, Praz-sur-Arly, Plateau du Larzac, La Clarée-Névache, Queyras, Gorges de l'Hérault et Saint Jean d'Aulps en Haute Savoie.

La cotisation annuelle est de 18 €.

Les Randonneurs de l'Etoile du Revermont remercient l'ensemble des bénévoles de l'association.

Courriel : [contact@randonneurs-etoile-revermont.fr](mailto:contact@randonneurs-etoile-revermont.fr)  
 Site Web: <https://www.randonneurs-etoile-revermont.fr>  
 Facebook et Instagram « Randonneurs de l'Etoile du Revermont »

Véronique GIRARD

## Don du sang

Le sang est un liquide précieux qui est essentiel au bon fonctionnement de notre organisme. Il est irremplaçable.

Le don du sang peut changer la vie d'un million de malades chaque année en France. Comme des milliers de donneurs, vous pouvez améliorer fortement le quotidien des malades en donnant votre sang ou votre plasma lors d'une pause solidaire.

C'est facile, il n'y a aucun risque et vous pouvez sauver la vie de trois patients actuellement en danger. Les collectes



de sang souffrent en effet d'une baisse de fréquentation alors que 20 000 poches de globules rouges manquent encore pour pouvoir répondre sereinement aux besoins des malades. Vous pourrez être concerné, n'attendez plus, c'est maintenant qu'il faut agir !

Venez vite nous rejoindre à **MEILLONNAS les 18 mai et 5 octobre 2026 de 16h à 19h à la salle des fêtes et les 16 février et 27 juillet 2026 de 16h à 19h à la salle des fêtes de JASSERON**.

Vous ferez ainsi un acte civique en cette période difficile. 400 à 500 ml de sang sont prélevés selon les donneurs de plus de 18 ans et moins de 71 ans, 4 fois par an pour une femme et 6 fois par an pour un homme, espacé d'au moins 8 semaines.

Pour maintenir cette association d'utilité publique, venez participer à **l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 13 février 2026** salle du conseil municipal, mairie de Meillonnas.

Nadine ARRAGON

## Le cinéma itinérant : la culture au plus près des habitants

Depuis plus de quarante ans, toutes les trois semaines, le mardi soir, les Meillonnassiens peuvent bénéficier, tout près de chez eux, de la projection d'un film récent (en général entre 3 semaines et 3 à 4 mois après sa sortie) pour le plus bas tarif de France (en 2024, la recette moyenne était de 7,45 €, pour les cinémas français fixes, de 4,28 € pour les itinérants ...et de 3,67 € pour le circuit Bresse Revermont).

Cette année, il convient de remercier la commune qui s'est équipée d'un plus grand écran (5,90 mètres sur 3,40 mètres), plus en adéquation avec la taille de sa salle, considérée parmi les meilleures du circuit. Quant à l'ancien écran (4 mètres sur 3), il fait désormais le bonheur de Confrançon, qui cherchait aussi un écran plus grand (pour sa salle, plus petite, et aussi dotée d'un écran insuffisant).

Un bel exemple de recyclage et de circuit court !



Du côté de la fréquentation, si l'ambiance est à la morosité au niveau national (le CNC, Centre National du Cinéma et de l'image animée, évoque, cette année, une baisse de fréquentation de 15 % par rapport à 2024), le public de Meillonnas, lui, est fidèle à son cinéma avec une fréquentation en hausse depuis la reprise après Covid : la dernière saison enregistre ainsi une moyenne de 38 spectateurs par séance, retrouvant le niveau d'avant Covid. Les séances sont ainsi assez intimes, mais il y a encore de la place pour en profiter : personne, à Meillonnas, n'est à plus de quatre kilomètres de la salle, les séances sont à 4 € (2 € pour les moins de 14 ans), il n'y a pas de publicité et une place gratuite est offerte à chaque projection !

En matière d'équipement, la saison qui vient de débuter est marquée par un gros renouvellement du matériel de projection.

Pour tout savoir sur le circuit : programmes et actualités : [www.Cine-BresseRevermont.fr](http://www.Cine-BresseRevermont.fr)

Daniel BROCHIER



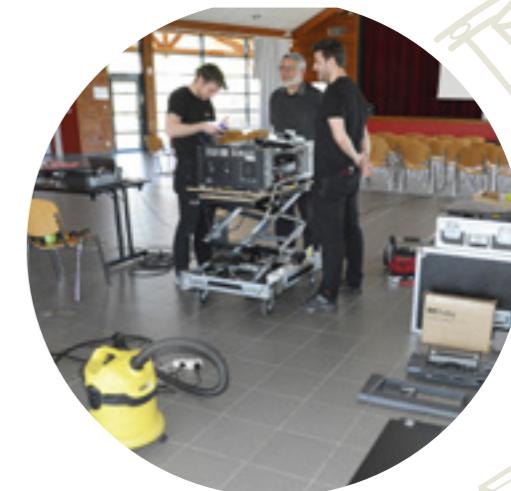
### Repères

**En France métropolitaine, le cinéma, c'est 2 053 établissements dans 1 683 communes (sur les 34 745 que compte l'hexagone), représentant 6 355 écrans.**

**Mais 88 % du territoire est en zone rurale, où vit 33 % de la population. Là, 116 circuits de cinéma itinérant diffusent la culture dans encore plus de 2 800 villages.**

**L'Ain apparaît dans les derniers départements en matière de densité du parc de cinéma (dernier en 2023, avant dernier en 2024) et d'indice de fréquentation (avant-dernier en 2024, antépénultième en 2025), ces chiffres ne tenant pas compte du circuit Bresse Revermont.**

**Ainsi, dans l'Ain, 20 cinémas sont répartis dans 18 communes (où ils totalisent 40 écrans), auxquels il faut rajouter le Cinéma rural itinérant Bresse Revermont, qui est régulièrement présent dans 19 villages.**



Grosse opération d'entretien et de maintenance en mars



## Club de l'amitié

Bien qu'une seule personne soit venue rejoindre le club en début d'année, les habitués éprouvent toujours beaucoup de plaisir à venir se retrouver pour partager des moments de convivialité et d'échange autour des jeux de société et du goûter chaque jeudi après-midi ou lors des repas à thème (repas de rentrée, Noël, galette des rois, choucroute, repas de printemps, anniversaires)

L'année 2025 a été marquée par un évènement important: le jeudi 23 janvier, Suzanne Soret, ancienne trésorière du club pendant 24 années, et toujours fidèle adhérente, fêtait ses 100ans. Afin de célébrer cet anniversaire, exceptionnel dans l'histoire du club, elle avait invité Mr le Maire, le personnel soignant (infirmières, kiné, aides à domicile) et les correspondants de presse. Avec les adhérents du club, tous ont savouré la pièce montée et le champagne servis par sa fille Geneviève. Nous les remercions pour ce merveilleux moment.

Avec notre centenaire, 11 autres personnes de 70 à 95 ans étaient honorées lors d'un excellent repas servi à l'auberge du Revermont le jeudi 5 juin avec à l'issue, photo de « famille » devant la mairie.

Notre club adhère depuis de nombreuses années à Générations Mouvement Fédération de l'Ain qui propose de nombreux avantages à ses adhérents (loisirs, concours, voyages, réductions sur plusieurs achats). Parmi les activités proposées cette année, deux personnes ont participé au concours de dictée de secteur le 27 mars à Jasseron et

au concours départemental le 22 septembre à Bourg en Bresse. Quatre autres ont fait une marche de 8 km sur les sentiers de Buellas le 16 septembre. L'excédent de cette dernière manifestation « ensemble sur les chemins de la convivialité » est reversé à l'opération « Solidarité Madagascar » pour financer des projets sur place (écoles pensionnats...)

L'assemblée générale aura lieu au château le jeudi 29 janvier à 10h. Elle est ouverte à toute personne retraitée ou non sans limite d'âge qui souhaite, entre autres, rompre la solitude.

**Marie-Hélène BOURREAU**



## 15 ans plus tard, les classes en 6 & 1 reviennent à Meillonnas !

Quinze ans se sont écoulés depuis le dernier banquet des classes en 6 & 1. En 2026, l'heure sera donc aux retrouvailles, aux rencontres et aux nouvelles découvertes pour les conscrits de toutes générations confondues.

Le banquet des conscrits de Meillonnas se tiendra le samedi 28 mars 2026 à la salle des fêtes. Afin de préparer cet événement incontournable, plusieurs moments conviviaux sont d'ores et déjà programmés sur la place du village :

- Samedi 10 janvier 2026 : les traditionnelles crêpes des conscrits
- Samedi 7 février 2026 : vente de pizzas cuites au four à pain

Les personnes nées en années se terminant par 6 ou 1, ainsi que celles nées en 2007 et 2008, sont chaleureusement invitées à se joindre à la fête. Ces rendez-vous seront l'occasion de partager des moments simples, festifs et conviviaux.

Les organisateurs invitent chacun à reprendre contact avec ses conscrits afin que personne ne manque ce grand rendez-vous attendu !

**Les conscrits**



## C.A.F.E.

Le Comité d'Animation des Fêtes et Evénements est une association dont le but est d'animer le village. Nous sommes 20 bénévoles et nous avons accueilli avec plaisir 6 nouveaux arrivants cette année.

Nous mettons gratuitement à disposition différents matériels aux associations du village.



### Cette année 2025, 3 dates ont été proposées :

> Le 14 juin pour la fête de la musique, le groupe Playtime nouvellement recomposé suite au départ d'Audrey et de Sylvain remplacés par Estelle et Cédric, nous a proposé en avant-première un nouveau répertoire.

Merci à eux d'être toujours présents depuis les débuts de la fête de la musique à Meillonnas.

Si vous connaissez des groupes, avec un budget raisonnable, merci de nous en faire part. Nous sommes toujours en recherche pour cet évènement.

> Notre randonnée initialement prévue le 14 septembre a été remplacée par la Parade vénitienne. Samedi 13 et dimanche 14,

42 costumés ont déambulé malgré les aléas du temps. Merci aux membres de l'association Rêverie vénitienne d'être venus parader avec leurs flamboyants costumes qui ont ébloui petits et grands.

Merci à Aurélie, Yann, Charlotte et Valentin pour leur implication et sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

### Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour :

- ✓ 1<sup>er</sup> mars => Théâtre
- ✓ 23 et 24 mai => Marché de Potiers
- ✓ 13 juin => Fête de la musique
- ✓ 13 septembre => Randonnée
- ✓ 14 octobre => Assemblée générale

Pour nos grands évènements que sont le Marché de Potiers et la Parade vénitienne, nous faisons appel à votre générosité. Cette année, nous avons encore besoin de vous, hébergeants, afin de loger les potiers.

Vous souhaitez accueillir ou avoir des renseignements, vous pouvez contacter Sylvie T. au 06 01 24 47 84 ou Nadine A. au 06 25 97 21 73.

Je profite de cet article pour remercier toute l'équipe du C.A.F.E, les volontaires occasionnels, les hôtes et la municipalité. Leur aide et leur soutien nous sont précieux lors des évènements. Merci à vous également, public, grâce à qui notre association peut perdurer.

Vous aimeriez intégrer l'association ou venir occasionnellement renforcer notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !

Dans l'attente de vous revoir très vite, toute l'équipe du C.A.F.E vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

**La présidente, Sylvie TOURNIER**



## AAPPMA : L'année du renouveau

2025 aura été l'année de la reprise de la pêche à l'étang de La Raza. À la suite de l'achèvement des travaux et de la remise en eau de l'étang, nous avons aleviné en gardons, carpes et black-bass (les 2 dernières espèces étant en no-kill ce qui impose une remise à l'eau immédiate obligatoire).

Les berges ont été aménagées par notre association et avec l'aide de la mairie. Elles sont désormais très accueillantes pour la pêche mais également pour le pique-nique. De nombreux food trucks ont animé les soirées de l'été, avec des menus très variés.

La pêche a pu reprendre à la fin du printemps pour le plus grand plaisir des nombreux pêcheurs locaux. L'affluence a été importante tout au long de l'été, notamment les habitants du village, particulièrement les jeunes pêcheurs. Les poissons ont répondu présent, les prises ont été nombreuses.

Cette remise en pêche de l'étang nous a permis d'organiser de nouveau le traditionnel concours de pêche du 14 juillet. Cette manifestation a été une réussite tant au niveau du nombre de pêcheurs, surtout dans la catégorie enfant, que le repas champêtre du midi. Cette manifestation est importante pour notre association, elle permet de financer les empoissonnements des étangs et de la rivière. Nous remercions les personnes présentes et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le 14 juillet 2026 !

Un nouvel alevinage aura lieu cet hiver : gardons, carpes de taille plus importante, black bass et brochets. Nous devrions retrouver progressivement une population importante de poissons et espérons que la poussée des herbes dans l'eau permettra aux poissons de se reproduire en 2026.

La rivière Le Sevron quant à elle a été touchée par la sécheresse estivale qui a entraîné l'assèchement de certains tronçons. Nous vous rappelons qu'en période de sécheresse, il est interdit de prélever de l'eau pour l'arrosage ou autre. Nous avons introduit 60 Kg de truite fario en mars, préalablement à l'ouverture de la pêche à la truite.

Nous souhaitons une excellente année halieutique aux pêcheurs et une bonne année à l'ensemble des habitants !

**AAPPMA Les Amis du Sevron**

## Du nouveau à la paroisse



Meillonnas fait partie du Groupement paroissial de Villereversure, qui a vu un nouveau prêtre prendre ses fonctions fin septembre.

Le Père Augustin Loutoumba succède ainsi au Père Donatien Mbala qui a rejoint la paroisse de Bellegarde.

D'un nouveau aussi à Meillonnas, où le bureau de l'association paroissiale a été renouvelé avec de nouveaux membres.

L'association paroissiale œuvre à créer et entretenir des liens avec les habitants du village, qui peuvent y avoir recours en de nombreuses occasions.

Des bénévoles entretiennent l'église et les locaux paroissiaux, en lien avec la commune.

Le logement de « l'ancienne cure » loué et entretenu jusqu'à maintenant par les bénévoles de l'association sera dorénavant géré par une agence burgienne plus à même de se conformer aux nouvelles et exigeantes normes ! Il sera de nouveau mis en location lorsque les travaux rendus nécessaires seront réalisés.

Comme chaque année, l'association a proposé sa traditionnelle vente de lasagnes en octobre. Celle-ci nous permet de faire vivre notre association et de soutenir des actions en faveur de personnes en difficulté par le biais d'œuvres caritatives. C'est aussi un beau moment de convivialité !

**Emmanuelle CAILLAT**  
Vice-présidente de l'association paroissiale



## Les événements du Sou des Écoles à ne pas manquer

Tout au long de l'année, le Sou des Écoles vous propose plusieurs rendez-vous conviviaux pour petits et grands. Ces manifestations permettent de financer les projets et sorties scolaires des enfants tout en partageant de bons moments entre habitants.

Voici les principales dates à noter dans vos agendas :

### ✓ Mars 2026

- **Loto du Sou des Écoles** – Dimanche 8 Mars, à la salle des fêtes

Venez tenter votre chance et remporter de nombreux lots dans une ambiance chaleureuse.

### ✓ Avril 2026

- **Tombola de Pâques**
- **Brocante** – Dimanche 26 avril

### ✓ Mai 2026

- **Vente de tartes et pizzas** – Samedi 30 mai



### ✓ Juin 2026

- **Fête de l'école** – Samedi 27 juin, dans la cour de l'école  
Animations pour les enfants, buvette, et moment de convivialité pour clôturer l'année scolaire.

Le Sou des Écoles remercie tous les bénévoles, parents et partenaires pour leur aide précieuse, et vous attend nombreux lors de ces événements qui font vivre notre commune !

Suivez toute notre actualité sur Facebook et Instagram : Sou des écoles Meillonnas

**Le\_Sou\_des\_Ecoles\_de\_Meillonnas**

## Plaine Revermont Football



Après une saison 2024-2025 réussie sur le point sportif et associatif, le club de PRF reprend cette nouvelle saison avec comme objectif de proposer une pratique ouverte à tous. En effet, au-delà du football de compétition, le club a relancé son équipe vétérans et propose des séances de foot en marchant. De plus, nous sommes heureux de vous présenter notre équipe féminine U9.

De plus, nous essayons de nous diversifier afin de proposer différents services : Baby-ballon (3-5 ans), stage durant les premières semaines de chaque vacances, périscolaire...

Après avoir recruté un salarié en CDI la saison dernière, PRF élargit son équipe salariée en embauchant un apprenti ainsi qu'un service civique.

Le début de cette saison 2025-2026 est positif.

D'un point de vue sportif, nos séniors 1 qui ont été champions la saison dernière, se familiarisent avec ce nouveau championnat plus relevé et exigeant. Nos équipes jeunes prennent toutes beaucoup de plaisir à pratiquer et arrivent à progresser à vitesse grand V.

Du côté associatif, le club a déjà mis en place de nombreux projets cette saison : tenir la buvette du marché des fruits d'automne, organiser la journée de rentrée U9 départementale, se lancer dans le Label jeunes FFF qui est une reconnaissance de la fédération... Tous ces projets ont été de véritables réussites ! Néanmoins, le club est toujours à la recherche de dirigeants et d'éducateurs. Enfin, nos nouveaux locaux à Treffort et les futurs nouveaux locaux de Saint



Etienne du Bois permettent et permettront de recevoir nos licenciés ainsi que les licenciés des clubs adverses dans de très bonnes conditions.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes, n'hésitez pas à contacter notre salarié au 06.17.21.31.51.

### Futures manifestations :

- 13 janvier : **Loto à Meillonnas**
- 23 au 25 janvier : **Tournoi de foot en salle du club à Treffort ainsi que la soirée de présentation de nos effectifs**
- 1<sup>er</sup> mai : **Tournoi de foot extérieur**
- 13 juin : **Assemblée générale**

**Morgan DECHAUD**



## XV du clocher de Meillonnas – Une année pleine d'essais réussis !

Entre le ballon oval, les moules-frites et les éclats de rire, le pack de XV n'a pas manqué une occasion de mêler sport, convivialité et bonne humeur.

### Nos temps forts de l'année

✓ **14 juin 2025** : délocalisation de l'entraînement du RCV : matinée conviviale sur le thème de l'ovalie qui a permis aux petits meillonnassiens et meillonnassiennes de pouvoir découvrir le rugby pour les novices et faire une démonstration locale pour les plus aguerris.

S'en est suivi la première édition du **tournoi de rugby à toucher** : un événement familial et intergénérationnel qui a rencontré un beau succès malgré un nombre restreint d'équipes.

L'ambiance chaleureuse et l'esprit sportif étaient au rendez-vous !

Cette journée solidaire a permis de faire un don à France ADOT.

✓ **30 Août 2025**, repas Moules/Frites : le carton plein de l'année ! 303 repas servis, une organisation au top et le goût au rendez-vous !

✓ **26 septembre 2025** : AG afin de préparer l'année à venir....

### Et pour 2026 ?

On ne change pas une équipe qui gagne :

> **Reprise des entraînements** les vendredis à partir du **3 avril 2026** (selon la météo et le changement d'heure... il ne faudrait pas s'échauffer à la lampe torche !).

> **Tournoi de rugby à toucher**, deuxième édition, avec un

nouveau nom à trouver – avis aux créatifs du village !

**Save the date : samedi 13 juin 2026**

> **Repas Moules/Frites, édition 2026** : on remet le couvert !

**Save the date : samedi 29 août 2026**

> **Prochaine Assemblée Générale** :

**Vendredi 25 septembre 2026**

Un grand merci à tous les bénévoles, participants, partenaires et gourmands pour leur enthousiasme.

Grâce à vous, le XV du clocher de Meillonnas, c'est toujours une belle histoire associative de sport, d'amitié et de bonne humeur... avec ou sans crampons !

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

A l'année prochaine !

### Le XV du clocher



## Société de chasse Meillonnas

La saison de chasse 2025-2026 a démarré début septembre avec un effectif de 40 chasseurs et chassereuses qui est en augmentation par rapport aux années précédentes.

En effet les 40 adhérents effectifs se réunissent les week-ends, jours fériés et quelques jeudis au départ du local de chasse situé à La RAZA

Pour rappel, les chasseurs ont pour mission première dans le cadre de leur pratique de loisir d'agir en toute sécurité.

Leur rôle est de réguler et préserver certaines espèces animales nuisibles ou non.

Au programme : battue au gros gibier, chasse du petit gibier, entretien des chemins, pose des clôtures électriques en lien avec les agriculteurs, aménagement des postes de chasse.

Quoi qu'il en soit, les dégâts dans les cultures et prairie sont de plus en plus nombreux et coûteux. La part pécuniaire imposé aux chasseurs est de plus en plus grande et nécessite de trouver des solutions de financement.

La société de Chasse de Meillonnas vous invite à partager un moment de convivialité lors de ces manifestations, à savoir le civet de sanglier à emporter le premier samedi de décembre et la vente de boudin/ civier qui se déroule le premier Week end de février.

Si vous êtes intéressé et /ou avez des questions sur la chasse, n'hésitez pas à nous faire connaitre, nous aurons le plaisir de vous répondre.

**David GUICHON**



## RECAM (REcherche et Culture À Meillonnas) Améliorer et partager les connaissances patrimoniales

Recam s'est renouvelé, avec de nouveaux membres, de nouvelles énergies. Recam est ouvert aux partenariats, avec l'école, avec le Club de l'Amitié, avec les Amis de Roger Vailland, avec les associations qui viennent visiter Meillonnas, avec l'Office de Tourisme...

✓ **Assemblée Générale 2024, le 29 novembre à la Salle des Fêtes** : Françoise Doucet, en l'absence excusée de Daniel Cagnon, présentait le nouveau Bureau collégial de l'Association et les actions de l'année.

✓ **Conseils d'administration** : Cinq CA se sont tenus en mairie au fil de l'année. Le 1er CA fêtait les 100 ans de notre présidente fondatrice, présidente d'honneur, Suzanne Soret. Le 5 avril, Recam participait à l'AG de l'association Patrimoine des Pays de l'Ain dont nous sommes membres.

✓ **Avec l'école de Meillonnas** : Avant l'AG, une invitation avait été faite aux élèves, enseignants et parents pour une lecture de textes de la brochure « Meillonnas 1944 » qui rassemble les témoignages des aînés de la commune. Chaque texte était lu à deux voix par des enfants qui avaient le même âge que leurs aînés pendant la guerre. Moment émouvant pour l'assistance (80 personnes) ! Ces lectures ont été reprises lors de la cérémonie publique du 8 mai, au Monument aux morts, en présence de plusieurs anciens, témoins des événements de l'année 1944.

✓ **3 sorties avec les adhérents** : Le 1<sup>er</sup> mars, une quinzaine d'entre nous a visité, aux Archives à Mâcon, l'exposition sur Gabriel Voisin (1880-1973), « Inventeur sans limites qui passait ses étés à Meillonnas, à France, dans sa famille. Le 17 juin, nous étions presqu'une vingtaine pour une très intéressante visite de Genève. Le célèbre musée Ariana nous a ouvert ses réserves et présenté sa collection de faïences de Meillonnas. Le 19 septembre, sur le même thème des faïences, une vingtaine de participants se sont rassemblés au musée départemental du Revermont pour une visite de haut niveau, conduite par Mme Covelli, directrice-adjointe de la Conservation départementale. Les faïences de Meillonnas y sont très bien présentées, avec beaucoup de pièces rares et de belle qualité.

✓ **Visites et accueil de groupes au village** : le 7 août, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Bourg, pour une vingtaine de personnes. Celles-ci ont vivement apprécié les éléments de patrimoine commentés, mais aussi les explications appuyées sur les objets-témoins et sur les dérouleurs de Recam. Le 24 mai, avec l'association des Amis de Roger Vailland, pour une « Balade littéraire » commémorant les 60 ans de sa mort, avec l'expo de Recam au château et l'accueil de nouveaux dépôts d'ouvrages à la bibliothèque municipale. Puis, le 5 juillet, une visite d'une trentaine de membres de l'association des Villes françaises, et le 6 novembre, celle d'une dizaine de personnes d'un club culturel de Villefranche-sur-Saône.

✓ **La restauration du patrimoine** : Des échanges continus et fructueux avec le Maire et son adjointe, Nadine Groboz, ont abouti à des actions très concrètes. Il faut aller admirer, au centre du hameau de Sanciat, le calvaire en pierre restauré et sa fontaine. Une identité réaffirmée qui a déjà trouvé son public, habitants et passants, mais aussi groupes de visiteurs ! Une deuxième fontaine a aussi été restaurée. Enfin, le 5 juin, avec M. le Maire et un représentant de l'association paroissiale, nous avons accueilli trois personnes de la DRAC (Affaires culturelles) pour une visite de l'église et du village en vue d'une aide financière.

Recam développe ses actions, ouvre des domaines concrets et espère votre participation dès l'an qui vient !

**Le CA de Recam**



# Foyer Rural de Meillonnas

## NOS ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2025-2026 :

Multisport (enfants 4-8 ans), babysport (enfants 1-4 ans), Street Dance (enfants et ados), Guitare (7 à 97 ans), Yoga, Rock, Gym, Gym douce

Pour cette saison 2025-2026, le Foyer a renouvelé ses activités habituelles, destinées à tous les publics, et a mis en place deux nouveautés : la Street Dance pour les enfants et les ados, et la Gym douce pour les adultes. L'association compte à ce jour une centaine d'adhérents. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année à certaines activités et à un tarif dégressif. N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en application vos résolutions du 1er janvier !

### Stages multisport :

Nous avons proposé avec Marine Didion (Sport Universel) qui est notre intervenante en multisport depuis 3 ans, des semaines de stage pendant les vacances scolaires. Cette activité ponctuelle sera renouvelée cette année. Suivez-nous sur Facebook pour en savoir plus.

### Nos manifestations :

**Notre 8<sup>e</sup> Marché de Noël** a eu lieu le dimanche 8 décembre 2024, à la salle des fêtes, avec une vingtaine d'exposants proposant leurs produits artisanaux, locaux et variés, un stand de maquillage, notre buvette, avec son traditionnel vin chaud, et le food-truck Grimoire Cuisine.

À cette occasion, les habitants ont aussi pu récupérer les 53 sapins qu'ils avaient commandés.

Enfin, les enfants ont eu l'opportunité de déposer leur précieuse liste dans la boîte aux lettres que le Père Noël nous confie chaque année.

**Notre Gala** a clôturé cette saison en beauté le 24 mai 2025 grâce à nos adhérents de tout âge qui ont produit un spectacle de qualité, à nos bénévoles dont l'aide a



été précieuse, et au public nombreux et enthousiaste. Le tirage de la tombola, bien dotée grâce à 35 donateurs, a eu lieu pendant l'entracte. Merci à nos participants qui ont acheté plus de 1000 tickets et félicitations à tous nos gagnants !

Outre l'animation qu'elles apportent dans notre village, ces manifestations sont essentielles à la viabilité de l'association et à la stabilité des prix des adhésions.



Cette année encore, les membres du bureau renouvellent tous leurs remerciements à nos adhérents, à nos bénévoles, à nos intervenants, au C.A.F.É, à l'école, à l'équipe municipale et au personnel communal. Chacun d'eux nous apporte un soutien très précieux, car, comme de nombreuses associations, le Foyer Rural peine à élargir son bureau. Nous sommes donc très reconnaissantes à l'égard de Cécile Buisson-Gonin pour ses 5 ans de bénévolat au poste de présidente. Et nous souhaitons une bonne continuation à son adjointe Hélène Delpeuch qui a pris le relais.

Le Foyer Rural vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2026 !

### L'équipe du foyer rural

#### CONTACT :

Mail : [foyerruralmeillonnas@gmail.com](mailto:foyerruralmeillonnas@gmail.com)

Site internet : [www.foyerruralmeillonnas.com](http://www.foyerruralmeillonnas.com)

### À VOS AGENDAS

- ✓ **Marché de Printemps : vendredi 1<sup>er</sup> mai**
- ✓ **Gala de fin d'année : samedi 6 juin à 16h**
- ✓ **Assemblée Générale : mardi 23 juin à 20h30**
- ✓ **Inscriptions saison 2026-2027 : samedi 5 et lundi 7 septembre**
- ✓ **Marché de Noël et vente de sapins : dimanche 6 décembre**



# Tennis Club Nord Revermont

## Résultats sportifs - Saison 2025 :

Plusieurs équipes du Tennis Club Nord Revermont ont participé aux différents championnats par équipe : interclubs Seniors, interclubs Seniors+ et Challenge Caren. Un bravo particulier à l'équipe masculine des +65 ans qui s'est illustrée lors des interclubs Seniors+ 2025. Les compétiteurs sont devenus Champions de l'Ain, un titre célébré lors d'une remise officielle de coupe par le Comité de l'Ain. Du côté des jeunes, plusieurs équipes filles, garçons et mixtes étaient engagées. Félicitations aux finalistes filles des championnats de l'Ain catégorie 11/14 ans pour leur beau parcours ! Un coup de chapeau également à Alexis, finaliste du Master TTJ, une performance remarquable.



Revermont avec le soutien de la Fédération Française de Tennis. Le club house deviendra très prochainement un lieu incontournable pour les licenciés, les familles et les amateurs de tennis, contribuant ainsi à renforcer le dynamisme et la convivialité.

### Perspectives et dynamique du club :

Le TCNR poursuit son projet de développement afin de porter une vision forte : un tennis sportif, accueillant, convivial, animé et ouvert à tous. Des axes de travail sont en cours sur trois volets : le développement sportif, la vie du club et les animations, la promotion du tennis, de ses valeurs et de son accessibilité.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles, les adhérents, les partenaires et la municipalité pour leur soutien et leur engagement.

Sportivement,

### Le Tennis Club Nord Revermont

## Construction du club house - Meillonnas :

La commune de Meillonnas poursuit son engagement en faveur du sport et de la convivialité avec la construction d'un club house pour le Tennis Club Nord Revermont. Situé à proximité des courts actuels, ce nouvel équipement moderne offrira aux joueurs, bénévoles et visiteurs un lieu de rencontre et de partage à la hauteur des ambitions du club. Les travaux ont débuté début octobre et devraient s'achever d'ici la fin de l'année 2025. Ce club house comprend une salle de convivialité, des vestiaires, un espace de rangement pour le matériel sportif ainsi qu'une terrasse donnant sur les courts, idéale pour suivre les matchs et encourager les joueurs dans les meilleures conditions. Ce projet est financé par la commune de Meillonnas et par le Tennis Club Nord



# Compagnie Le Couac - La voix des colporteurs

## 2025 : Sur les chemins du Revermont, cheminent...

### ✓ Naissance d'un sentier culturel et de son récit

La mise en place du Sentier Culturel d'Art Populaire sillonnant le Revermont s'est concrétisé lors des dimanches de balisage, entre les mois de décembre 2024 et d'avril 2025. Randonneurs et bénévoles se sont retrouvés pour baliser un circuit de randonnée de 135 km en 7 étapes (téléchargez les 7 fiches topo guide sur le site [www.lavoiedescolporteurs.com](http://www.lavoiedescolporteurs.com)). Un rêve touché du bout des doigts, un défi un peu fou relevé... la Voie des Colporteurs est devenue un parcours permanent.

Pour accompagner vos pas sur les chemins, les Colporteurs appuyés d'artistes locaux ont rêvé, rédigé, illustré et publié un livre ! Ainsi « Le Revers du monde », épopee humaine et sensible, vous accompagne pour parcourir et (re)découvrir les richesses du Revermont, jusqu'au revers du monde... Cette fable poétique est

disponible à l'achat à l'office de tourisme de Bourg, à la librairie Montbarbon ou à la Maison de Pays en Bresse.

Tout au long de l'année, des temps d'animation en lien avec le sentier culturel ont permis de créer de beaux espaces de rencontres, d'échanges et de créativité : ateliers de création de plus de 450 petits chuchoptères d'argiles (qui sont partis vivre dans les sous-bois du sentier, vous les croiserez peut-être...), ateliers participatifs pour créer les illustrations du livre du « Revers du Monde » et autres temps pour petits et grands. Des ateliers variés ont également été menés en lien avec le Centre Social Amédée Mercier.



### ✓ Un rendez-vous au cœur de l'hiver

Les Colporteurs se sont retrouvés à Jasseron dès le début de l'année 2025 pour une bulle festive. Silhouettes costumées et danseurs ont réchauffé ce mois de janvier lors de la 3<sup>e</sup> édition de la Guinche des Colporteurs, bal folk familial, joyeux et sauvage !



### ✓ Un festival d'art de rue itinérant

Le festival de la Voie des Colporteurs a promené son Village En'Bulant du 17 au 23 août dans les communes du Revermont. Une édition d'une semaine, avec deux spectacles de rue par jour, une tribu de Colporteurs, des pique-niques partagés avec les habitants, suivis de lectures du livre « Le Revers du Monde » par Claire Parma, des crieurs de rue, des jeux en bois, des afters musicaux, des clowns facétieux, un marché de créatrices et créateurs et une journée de clôture de folie... !

Une édition magnifique avec un public au rendez-vous (malgré une météo capricieuse) et 150 fabuleux bénévoles. Merci aux communes pour leur accueil.

### ✓ Les projets artistiques accompagnés par notre compagnie

Des bals folks avec le groupe "Hilof" et le « duo Saliba-Brunet », des concerts de rue avec la fanfare "Hoppla".

Vincent Caussanel et Pierrick Brunet - artistes au sein de la compagnie - ont également tourné leur spectacle jeune public "D'un bout de bois dormant".

**2026 :** Animation du sentier culturel à travers les quatre saisons des Colporteurs

### ✓ Hiver : festival de la « Ginche »

Trois jours de festival de danse folk du vendredi 23 janvier au dimanche 25, à Meillonnas.

**Au programme :** des ateliers débutants ou confirmés pour apprendre et travailler les danses, et des balks folk tous les soirs, avec une programmation aux couleurs des Colporteurs.

Réservez vos trois jours, retrouvez toutes les infos sur le site, et venez gincher !

### ✓ Printemps : soirée « Autour du vin »

Retrouvons-nous dans les contrées viticoles du Revermont pour une soirée de concert sur la thématique du vin, accompagnée d'une dégustation et d'ateliers d'oenologie.

**Infos à venir / Spectacle de Petrek :** « Autour du vin – Ce que les gourmands disent ! »



### ✓ Eté : un « Mini-festival » des Colporteurs

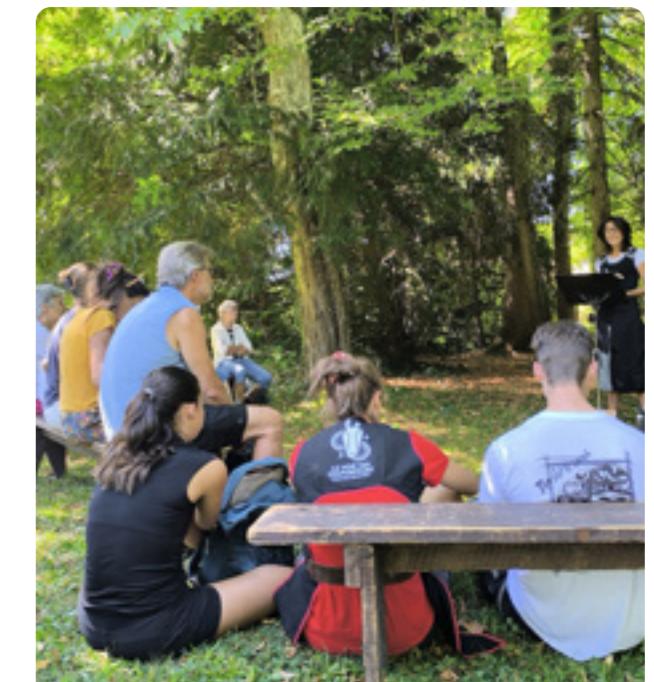
Trois jours de festival où les caravanes rejoindront un village (Grand Corent ?) du Revermont. Du 21 au 23 août, spectacles d'art de rue et animations feront vivre le sentier culturel. Une piqûre festive entre deux grandes éditions où nous vous attendons nombreuses et nombreux.

### ✓ Automne : Œuvre d'art participative

Le sentier culturel devient support à la réalisation d'une œuvre d'art populaire. Accompagné·es d'un artiste local, les habitantes et les habitants du territoire seront invité·es à créer une œuvre collective le temps d'un week-end.

Première d'une longue série, nous imaginons ces projets sous forme « d'écosystème » : un maximum d'acteurs de commune (habitants, associations, élus...) seront invités à se réunir pour la conception et la réalisation participatives.

**Pierrick BRUNET**



## À la rencontre de Charles Marron, dernier baron de Meillonnas

La « paroisse » de Meillonnas est citée pour la première fois en 1004, elle appartient alors aux puissants sires de Coligny. Après divers échanges, combats ou successions, en 1325 Jean de Corgenon reçoit la terre de Meillonnas du comte de Savoie et c'est son fils Humbert qui en sera le premier seigneur vers 1350. Humbert bâtit le château, reconstruit l'église et entoure de fortifications ce qui deviendra la « ville » de Meillonnas. Son fils Jean fait décorer de fresques les chapelles Notre-Dame et du Saint-Esprit de l'église. Au décès de Jean en 1408, la seigneurie sera reprise par successions par les familles de La Chambre, de la Chambre-Seyssel puis de Seyssel jusqu'à l'an 1740. Entre temps, vers 1540, la seigneurie de Meillonnas est devenue une baronnie.

Nicolas de Marron, noble issu d'une famille d'origine génoise très fortunée, achète le château en « ruine », les terres et le titre de baron de Meillonnas à Amé de Seyssel-Asinari. A son décès en 1755, c'est son neveu Hugues Gaspard Constant de Marron qui en hérite en partie et achète l'intégralité du fief et de ses droits ainsi que le titre de baron. C'est lui qui en 1760 fonde dans le château la « manufacture en fayance » et fait construire l'hôtel Marron de Meillonnas (H2M) à Bourg-en-Bresse qu'il habitera en 1774.

A la mort de Hugues en 1785, son fils Antoine deviendra propriétaire de la faïencerie, mais à la révolution, qualifié « ex-noble, ayant quitté son régiment, correspondant avec les émigrés » il est guillotiné à Lyon en 1794. Antoine est père de deux garçons, Alexandre Marie François dit Alex né en 1790 et Charles Marie Bernard né en 1792. Sa veuve épousera en secondes noces Pierre de Kolly de Montgazon, de cette union naîtront un fils Henry et deux filles Alexandrine et Esther ; ces deux sœurs épouseront deux frères. En 1824 l'hôtel familial « Hôtel Marron de Meillonnas » de l'actuelle rue Teynière à Bourg-en-Bresse, est loué aux visitandines puis il leur sera vendu en 1827.

Alors qu'ils restent copropriétaires du château et de la faïencerie, les deux frères Alex et Charles s'associent avec leur demi-frère Henry, dans de juteuses industries à Dijon. Voici ce que nous trouvons dans les archives de la côte d'Or à Dijon où ils sont désignés tous trois « maîtres de forge » :

« Henry de Kolly de Montgazon est associé en affaire à ses frères utérins, Charles et Alexandre Marron de Meillonnas, nés du premier mariage de leur mère. A la tête d'un capital qui leur a permis d'investir, entre autres, dans les Fonderies de Dijon, installées au croisement du canal de Bourgogne achevé en 1832 et de la route de Lyon, ils produisent des machines à vapeur. En 1838, Henry de Kolly et Alexandre de Meillonnas déposent un brevet

pour un procédé d'affinage de la fonte au charbon de bois. Des investissements dans la sidérurgie à Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or) et Veuvey (Côte-d'Or) conduisent la fratrie à une faillite et à des dissensions à propos de l'héritage de leur mère. »

Pour faire face à une faillite qui interviendra en 1843, les frères de Marron vendent dès 1839 tous les biens qu'ils possèdent à Meillonnas. Mais bien avant cette date, Alex et Charles menaient aussi une vie publique à Bourg.

Alex est seigneur de la Tour-de-Neuville et comme aîné baron de Meillonnas. Il se marie en 1817 avec sa tante, la sœur de sa mère On le trouve maire de Neuville-sur-Ain, conseiller général du canton de Treffort, conseiller d'arrondissement communal de Bourg. Pour toutes ces fonctions il est nommé et non élu. Il se présentera bien aux élections législatives en 1830 mais il sera battu. Il est chef d'état-major des gardes nationales de l'Ain avec le grade de colonel, et son nom figure sur la liste électorale et du jury de par sa fortune personnelle. Il sera chevalier de la légion d'honneur. En 1843, date de la faillite de Dijon, il vend son château, la terre et le titre de seigneur de La Tour de Neuville-sur-Ain. A son décès en 1851 à l'âge de 61 ans, c'est son frère Charles qui héritera du titre honorifique de baron de Meillonnas. On peut noter que leur nom d'usage est devenu Meillonnas.



Tombe de Charles de Marron – cimetière de Bourg-en-Bresse

Charles se marie en 1832 à Sologny en Saône et Loire avec Félicité Bernard de Montburon, il est âgé de 40 ans et Félicité de 16 ans, ils n'auront pas d'enfant.

Curieusement, son épouse Félicité est née à Paris « de père non dénommé et de Marie Foutefeuille rentière âgée de 45 ans née à Rive de Gier. » Au moment de leur mariage ses « parents légitimes » Jacques Camille Bernard 30 ans et Marie-Thérèse Chossat de Montburon 41 ans « reconnaissent comme leur enfant naturel né de leurs œuvres, Félicité, qui quoique cet enfant ait été inscrit sous de faux noms leur appartient et que leur intention formelle est de la légitimer par le présent mariage pour qu'elle porte le nom de son père et jouisse de tous les droits attachés à la qualité d'enfant légitime selon la loi. » Ils ont menti sur l'identité de la mère de Félicité en ignorant le père. Ce mariage a lieu en 1818, Félicité est âgée de 2 ans.

Pour Marie-Thérèse Chossat de Montburon, il s'agit d'un troisième mariage après deux veuvages ; de son deuxième mariage elle a une fille, Marie Olympe Angélique Duport de Loriol qui a épousé son cousin Henry de Kolly ! Les demi-frères utérins Charles et Henry ont épousé les demi-sœurs utérines Olympe et Félicité.

Nous trouvons une biographie de Charles dressée par Elysée de Sérésin, oncle de Félicité : « Charles Marie Bernard, chevalier, puis baron de Meillonnas à la mort de son frère aîné, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Malte, officier en 1815 dans la compagnie des mousquetaires gris, puis officier de cavalerie, retiré de bonne heure du service. Il avait été baptisé à Lyon, le 11 octobre 1792 (paroisse de Saint-Pothin) et est décédé à Bourg le 28 octobre 1882. Il avait épousé à Sologny (Saône-et-Loire), Henriette-Charlotte-Félicité, dite Félicie Bernard, fille de Jacques-Camille Bernard et de Marie-Thérèse Chossat de Montburon. La baronne Charles de Meillonnas est morte à Bourg, le 29 janvier 1905. »

Charles mènera une longue carrière publique, de 1823 à 1845. Il sera conseiller d'arrondissement communal de Bourg, conseiller général des cantons de Treffort et Coligny réunis puis du canton de Coligny, et conseiller municipal de Bourg. Il accédera à la charge de maire de Bourg en 1832 ; en réalité il est conseiller municipal faisant fonction de maire ou maire provisoire, mais figure avec la qualité de maire dans toutes les listes des maires de Bourg-en-Bresse. Pour toutes ces fonctions il n'est pas élu mais nommé. On le retrouve également inscrit sur la liste électorale et du jury. Fort de ses titres de chevalier, pendant son mandat de maire de Bourg, il signait « Le chevalier de Meillonnas » et se nommait aussi « Charles le chevalier de Meillonnas ».

On comprend que Charles et son frère Alex ont passé beaucoup de temps comme militaires et ayant eu des carrières publiques intenses, ils n'ont pas pu s'occuper beaucoup de la faïencerie dont ils étaient copropriétaires, non plus des industries dijonnaises auxquelles ils étaient associés. Bien que souvent déclarés domiciliés à Neuville -sur-Ain, Treffort ou Bourg, les frères de Marron possédaient également une résidence à Dijon, il existe aujourd'hui dans cette ville une « Esplanade du Clos-de-Meillonnas voie ouverte en espace vert sur une partie de l'emplacement de la propriété de la famille de Meillonnas (XIXe siècle). » Charles a été également propriétaire du château du Chatelet à Saint-Etienne-du-Bois qu'il achète en 1832 mais il le revend en 1840. Sur l'acte de vente il est domicilié à Dijon.

Charles décède en 1882, âgé de 90 ans, il est alors domicilié place Joubert à Bourg, à l'emplacement actuel du bâtiment de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain. Sur l'acte de décès il est nommé en marge « Maron- baron de Meillonnas-Charles Marie Bernard » et dans le texte « Charles Marie Bernard Maron (Baron de Meillonnas) ... profession de rentier, Chevalier de la Légion d'Honneur ».

A son décès sa femme est âgée de 64 ans, elle décédera en 1905 à l'âge de 88 ans, à Bourg aux incurables. Dans une généalogie familiale elle est désignée à son décès, nous l'avons vu plus haut, « baronne de Meillonnas ». Elle est enterrée avec son mari dans le cimetière de Bourg dans une concession perpétuelle, mais curieusement sur le grand monument toujours visible, un troisième nom figure alors que l'on sait qu'ils n'ont pas eu d'enfant. Jeanne Navant, la troisième personne, décédée en 1915 à l'âge de 82 ans, célibataire, était la domestique des époux Charles et Félicité. Jeanne, enfant abandonnée à Lyon, a donc été ensevelie dans le caveau de ses employeurs comme cela se trouve quelquefois au cimetière de Bourg. On peut leur rendre visite à l'emplacement n° 684, au fond du cimetière !

**Jean-Claude CHORRIER-COLLET - Octobre 2025**

*Handwritten signature of Jean-Claude Chorrier-Collet in black ink, followed by a large green feather graphic.*

## R.E.C.A.M. (Recherche et Culture à Meillonnas)

**A l'occasion de la cérémonie au monument aux morts, le 8 mai dernier, M. Le Maire avait adressé une invitation personnelle à nos aînés ayant relaté leurs souvenirs de l'année 1944 dans la petite brochure jointe au Bulletin Municipal de décembre 2024.**

**Bon nombre d'entre eux étaient présents. Des chaises avaient été installées par les employés municipaux pour leur permettre de suivre la cérémonie sans trop de fatigue.**

**Des élèves de l'école ont lu leurs témoignages concernant le déroulement du 8 mai 1945, 80 ans plus tôt.**



### Ils se souviennent du 8 mai 1945

**Suzanne** avait 20 ans. Elle était normalienne à Bourg. Le 8 mai 1945 elle a participé à une grande farandole, ou plutôt un monôme à travers la ville avec ses camarades normaliens. Ils sont entrés dans tous les lycées et collèges de la ville, même dans les établissements privés.

Le soir du 8 mai 1945, pour fêter la fin de la guerre et la victoire contre Hitler et les nazis, les jeunes de Meillonnas se sont réunis dans la salle de l'Etoile du Revermont, au château, pour danser. **Misou**, qui avait alors 15 ans, est allée au bal pour la première fois de sa vie. Ce soir-là Robert Piroux et René Chanel lui ont appris à danser.

Pour **Georgette**, âgée de 15 ans, ce 8 mai 1945 fut un jour de travail à la ferme comme les autres. Elle devait couper des chardons dans un champ de blé, aux Oeures,

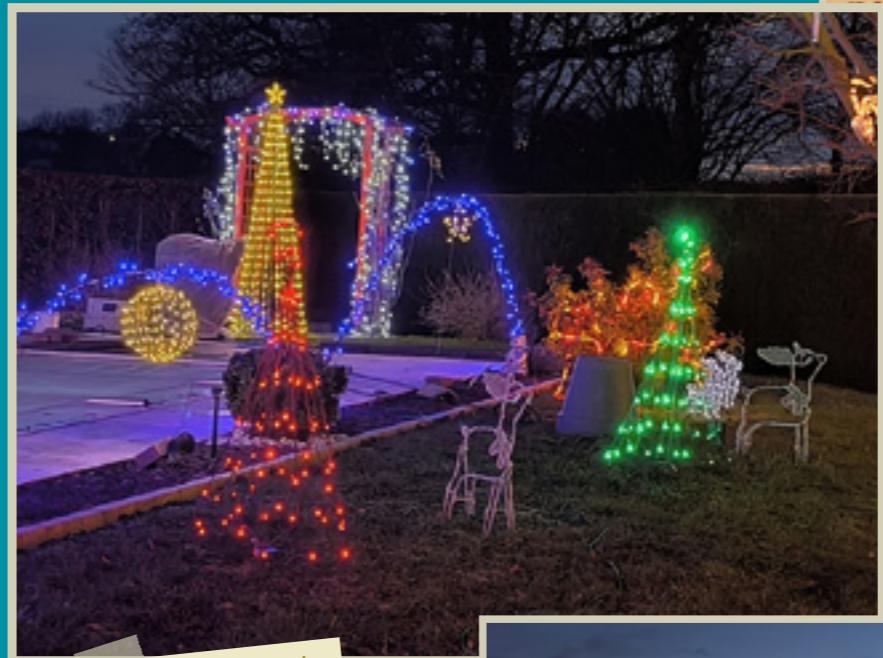
près du grand fossé, en limite avec la commune de Jasseron. Elle s'étonnait de voir autant de circulation sur la route départementale toute proche.

Le 8 mai 1945 **Lucien**, qui avait 12 ans, était en retraite de communion à la cure. Il entendait sonner les cloches. Jean Groboz et René Chanel tiraient sur les cordes, car, à cette époque, les cloches n'étaient pas électrifiées.

**Robert** entendait, ce jour-là, sonner les cloches dans tous les villages voisins.

**Andrée** allait sur ses dix ans. Le 8 mai 1945 elle est allée à l'école à Meillonnas. L'après-midi les fillettes ne sont pas entrées dans la classe. Elles ont passé l'après-midi, assises en rond autour du grand tilleul, occupées à faire des jeux et à chanter, dans la cour de l'école de filles, séparée de celle des garçons par un grand mur de 2 m de haut.

Après la classe Andrée est partie à l'église pour voir les sonneurs qui avaient fait retentir les cloches toute la journée. Certains enfants, parmi les plus grands, ont grimpé en haut du clocher ; Andrée les enviait, mais elle ne se sentait pas assez hardie pour les suivre.



Maison illuminée





## ADMINISTRATIONS

### Ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h00
- Mercredi : de 8h00 à 18h00

Tél : 04 74 42 38 11

Courriel : mairie@meillonnas.fr

Site internet : <https://meillonnas.grandbourg.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Meillonnas/>

Instagram : [https://www.instagram.com/Meillonnas\\_PanneauPocket](https://www.instagram.com/Meillonnas_PanneauPocket)

### Ouverture de l'agence postale :

- Mardi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h
- Jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h30
- Samedi : de 9h à 12h

Levées du courrier : du lundi au vendredi à 12h  
le samedi à 11h15



## SECOURS

Gendarmerie : 17 Ceyzériat 04 74 30 00 10

Pompiers : 18 Meillonnas, Chef de corps Laurent Curt

SAMU : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (portable)

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Femmes victimes de violence : 3919 – 24h/24, 7j/7

Harcèlement scolaire : numéro unique 3018, gratuit, anonyme, 7j/7 de 9h à 23h



## RÉSEAUX

Réseau d'eau : Suez

Service client : 0977 408 408

Urgences 24h/24 : 0977 401 133

EDF : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)



## PRESSE

Correspondant de Presse :  
Yves VINCENT pour le Progrès



## COLLECTE DON DU SANG

Meillonnas : le 26 mai et le 13 octobre 2026 de 16 à 19h à la salle des fêtes

Jasseron : le 3 mars et le 28 juillet 2026 de 16 à 19h à la salle des fêtes.

## SERVICES



Les **Ordures Ménagères** sont collectées le mercredi à partir de 5h. Une semaine, collecte des ordures ménagères et la semaine suivante collecte des recyclables. Merci de sortir vos bacs la veille.

Retrouvez le calendrier des collectes sur le site internet de la commune.

### Déchetterie de Lucinges :

□ Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : ouverture lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 13h.

□ Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin : ouverture lundi et vendredi : 14-18h, mercredi : 9-12h et 14-18h, Samedi 8-12h et 14-18h. Les habitants peuvent également aller dans toutes les autres déchetteries de GBA.

### Mutuelle communale :

AXA : Fanny Piolat 06 76 65 82 63 ou Séverine Jequier 06 83 48 23 52

## CULTURE ET ANIMATIONS



**Bibliothèque** : ouverture tous les jeudis de 16h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h.

Les prêts de livres sont gratuits.

**Site internet** : [mabib.fr/bmmeillonnas](http://mabib.fr/bmmeillonnas)

**Cinéma Rural** : les projections ont lieu, une semaine sur trois, le mardi soir à 20h30 à la salle des fêtes.

**Pulcinella** : vente de pizza tous les jeudis soir à partir de 18h, place de la mairie,  
Tél : 07 81 35 10 10

**La Cantinamicka** : Food Truck, tous les vendredis soir à partir de 18h30, une semaine sur deux, parking de la salle des fêtes,

Commandes par SMS au 06 84 05 37 00,

**Site internet** : [www.cantinamicka.fr](http://www.cantinamicka.fr)



*Bonne  
Année  
2026*



